



## Grille d'information détaillée

### TIRAGE AU SORT DE TERRAINS DE VILLÉGIATURE 2018

Nom du tirage : Lac du Pinot Noir

Code de tirage : TE0203

Nombre de terrains : 4

#### Proximité du plan d'eau

Riverain	X
Semi-riverain	
Non riverain	

#### Type d'attribution

Location	X
Vente	

---

### DESCRIPTION DES TERRAINS

#### Localisation

Région administrative : 02 Saguenay—Lac-Saint-Jean

MRC : Le Fjord-du-Saguenay

Municipalité : TNO Mont-Valin

Canton, seigneurie, paroisse ou bassin : Bassin Rivière-Betsiamites

Zone d'exploitation contrôlée (ZEC) : Hors zec

Feuillet cartographique (BDTQ 1/20 000) : 22E02-0102

#### Accès

Trajet : L'accès se fait par la route 172 à *Saint-Fulgence*. Prendre la route forestière L-200 et passer la barrière de la zec *Martin-Valin*. Traverser la zec et continuer jusqu'au km 74. Tourner à gauche et suivre les indications jusqu'au *lac du Pinot Noir*.

Accessibilité/Moyen de transport : Camion

#### Caractéristiques physiques du plan d'eau

Superficie (ha) : 63,3

Longueur (m) : 2300

Largeur (m) : 650

#### Caractéristiques fauniques

Zone de chasse : 28

Principales espèces pêchées : Omble de fontaine

#### Terrain

Dimension (m) x (m) : 50 m x 80 m

Superficie (m<sup>2</sup>) : 4000 m<sup>2</sup>

Infrastructures disponibles : Aucun

Arpentage/Lotissement : Lotissement

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Le locataire d'une terre à des fins de villégiature ne peut y construire ou y installer qu'une seule habitation. Il peut cependant y ériger des dépendances comme un garage, une remise ou un cabanon.
- Le locataire ne peut aménager qu'une seule voie d'accès à l'habitation sur la terre louée. L'emprise de cette voie d'accès, construite aux frais du locataire, ne peut avoir plus de 6 m de largeur.
- En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, la MRC ou la municipalité peut exiger, lors de la demande d'un permis de construction, « une étude de caractérisation du site et du terrain naturel » réalisée par une personne membre d'un ordre professionnel.
- Information générale sur la location et d'emplacements de villégiature <https://mern.gouv.qc.ca/territoire/droit/droit-tirage.jsp>
- Le locataire dont la terre louée est située sur le territoire d'une ZEC doit acquitter certains autres frais (frais de circulation, droits de pêche, etc.). Veuillez contacter la ZEC *Onatchiway* pour plus de détails.
- Les activités sur les terres du domaine de l'État sont nombreuses et doivent être exercées en tout respect des droits légitimes des autres utilisateurs. Dans cet esprit de cohabitation harmonieuse et respectueuse, prenez note que, dans certaines régions du Québec, les terres du domaine de l'État sont susceptibles d'être fréquentées par des membres de communautés autochtones reconnues par le gouvernement du Québec à des fins d'activités alimentaires, rituelles ou sociales.

## COÛTS PAR TERRAIN

### Terrain offert en location

Le loyer et les frais devront être payés en totalité en argent comptant ou par chèque lors de la séance d'attribution des terrains. Le bail est signé le jour de la séance d'attribution et il entre en vigueur le premier jour du mois en cours ou le premier jour du mois suivant, selon le cas. Le loyer sera ajusté à chaque année conformément à la réglementation en vigueur.

No de terrain	Superficie (M <sup>2</sup> )	Loyer annuel	Frais d'ouverture de dossier*	Frais d'administration*	Frais de mise en valeur *	TOTAL*
1	4000	683 \$	127,62 \$	387,47 \$	899,10 \$	2097,19 \$
2	4000	683 \$	127,62 \$	387,47 \$	899,10 \$	2097,19 \$
3	4000	683 \$	127,62 \$	387,47 \$	899,10 \$	2097,19 \$
4	4000	683 \$	127,62 \$	387,47 \$	899,10 \$	2097,19 \$

\* Les montants incluent la TPS et TVQ.

## COORDONNÉES UTILES

**Information sur ce tirage au sort** (terrain, loyer, attribution, conditions de location, permis de construction)

MRC du Fjord-du-Saguenay  
3110, boulevard Martel  
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

Téléphone sans frais : 1 888 673-1705

Site Internet : [www.mrc-fjord.qc.ca](http://www.mrc-fjord.qc.ca)

Courriel : [reception@mrc-fjord.qc.ca](mailto:reception@mrc-fjord.qc.ca)

**Travaux sur les terres du domaine de l'État** (permis de coupe de bois, de construction ou d'aménagement d'un chemin d'accès au terrain)

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)  
Direction générale du Saguenay–Lac-Saint-Jean  
3950, boulevard Harvey, 3<sup>e</sup> étage  
Jonquière (Québec) G7X 8L6

Téléphone : 418 695-8125

Site Internet : [www.mffp.gouv.qc.ca](http://www.mffp.gouv.qc.ca)

Courriel : [saguenay-lac-saint-jean@mffp.gouv.qc.ca](mailto:saguenay-lac-saint-jean@mffp.gouv.qc.ca)

### Activités fauniques

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)  
Direction générale du Saguenay–Lac-Saint-Jean  
3950, boulevard Harvey, 3<sup>e</sup> étage  
Jonquière (Québec) G7X 8L6

Téléphone : 418 695-8125

Site Internet : [www.mffp.gouv.qc.ca](http://www.mffp.gouv.qc.ca)

Courriel : [saguenay-lac-saint-jean@mffp.gouv.qc.ca](mailto:saguenay-lac-saint-jean@mffp.gouv.qc.ca)

**Produits d'information géographique** (Feuillets cartographiques)  
MERN - Géoboutique Québec

Téléphone : 1 877 803-0613

Courriel : [geoboutique@mrnf.gouv.qc.ca](mailto:geoboutique@mrnf.gouv.qc.ca)

Site Internet : <http://geoboutique.mrnf.gouv.qc.ca/>

Préparé par : David Fournier, inspecteur en bâtiment  
2018/08/13